

République Française



Ville de Draguignan

N° 2021-132

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	38

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUITE AUX INCENDIES D'AOÛT 2021 DANS CERTAINES COMMUNES DU VAR, EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DU VAR POUR LA RECONSTRUCTION DU PATRIMOINE NATUREL, VÉGÉTAL ET ANIMAL

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 28 septembre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 28 septembre à 14H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SOPHIE DUFOUR, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO

PROCURATIONS :

GRÉGORY LOEW à HUGUES BONNET, FRANÇOIS GIBAUD à CHRISTINE PRÉMOSELLI, STÉPHAN CÉRET JACQUET à SYLVIE FRANCCIN, MARIE-CHRISTINE GUIOL à LISA CHAUVIN, BRUNO SCRIVO à RICHARD DEVILETTE, ANNE-MARIE COLOMBANI à CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIANE NERVI SITA à CHRISTIAN MAMECIER, JEAN-PIERRE SOUZA à RICHARD TYLINSKI, JEAN-BERNARD MIGLIOLI à CHRISTINE VILLELONGUE, PHILIPPE SCHRECK à FRANCK GRIGOLO, MATHIEU WERTH à JEAN-DANIEL SANTONI

ABSENTS :

RENÉ DIES

Secrétaire de Séance :

CAMILLE DIQUELOU

Publié le : **29 SEP. 2021**

RAPPORTEUR : CHRISTIAN MAMECIER

Vu les terribles incendies d'août 2021 qui ont ravagé 7 100 hectares de forêt varoise mettant à mal les écosystèmes de faune et de flore préexistants, l'Association des Maires du Var est à l'initiative d'une collecte de dons auprès des 153 communes du département. Ce drame vécu par certaines communes du Var touche chacun d'entre nous.

Considérant que notre département a toujours été uni dans la diversité territoriale, aujourd'hui il est de notre devoir de nous rassembler et d'être plus que jamais solidaires face à cette épouvantable catastrophe.

Considérant la nécessité de mettre en place une logistique cohérente et organisée, afin d'être le plus efficace possible pour répondre aux difficultés rencontrées dans chacune des communes touchées lors des feux qui ont détruit notre patrimoine naturel, végétal et animal.

L'association des Maires du Var en coordination avec chacune des 153 communes, avec les collectivités départementales et régionales, les chambres consulaires et sous la responsabilité de la Préfecture du Var, a lancé dans le cadre d'un guichet unique, une collecte ouverte aux collectivités.

La plus petite commune du Var, Riboux a été la première à se manifester.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ

- attribue d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € en faveur de l'association des Maires du Var sur ce projet.

Fait à Draguignan, le 28/09/2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération